

REUNION DE BUREAU

16 mai 2018

Elus présents : Jean-Claude DAURAT - Daniel FORESTIER – François DAUPHIN - Michel BRAVARD - Jean-Luc COUPAT-- Stéphanie ALLEGRE- CARTIER - Mireille FONLUPT - Suzanne LABARY - Laurent BACHELERIE - Simon RODIER - Chantal FACY - Isabelle ROMEUF - Guy GORBINET -- Éric DUBOURGNOUX.

Elus Absents : Georges MORISON.

Techniciens : Olivier GALLO-SELVA--Snéjána GUCESKI – Johan Rougeron – Béatrice Rivollier - Sylvain Ringenbach - Eléonore Mélis - Thomas Barthélémy - François Philibert.

.....

Activités Pleine Nature - présentation Thomas Barthélémy. (cf. Diaporama)

Espace Nordique des Crêtes du Forez :

Ce domaine existe depuis 1985, et à l'époque il y avait 7 portes d'entrée.

Depuis 2006 : création du Syndicat Mixte des Crêtes du Forez. 3 Cocom se sont réparti le déficit.

Depuis 2017 intégré à ALF.

Aujourd'hui : Col des Pradeaux, (régie directe) – Prabouré et Col des Supeyres (régies intéressées).

110 km de pistes. Labellisées Nordique France.

Recettes : 2017/2018 (diapo n°6). CA = 62 147 € (70 % redevance. 30 % location).

Bilan des recettes (diapo n°7). Sur 10 ans : 5 bonnes saisons. 1 moyenne. 4 mauvaises.

Coût de fonctionnement (sur 5 ans) :

En moyenne : 95 000 € de dépenses. 56 000 € de recettes. Déficit moyen 38 000 €.

Diagnostic : diapo n°9. Perspectives : diapo n° 10

En 2013 : une étude a été initiée au sujet des activités pleine nature.

Conclusion de l'étude : travailler sur les trois portes d'entrée, et donner un thème à chacune afin qu'elle n'entre pas en concurrence.

Pradeaux : initiation au ski de fond

Supeyres : Grands espaces

Prabouré : porte ludique dont le public privilégié est les familles.

Cette stratégie implique des coûts importants. Une réflexion est à engager sur sa continuation.

L'essentiel du déficit provient de l'entretien des pistes (damage, etc.)

Il importe de ne pas se focaliser sur les fraudes (impossibles à empêcher complètement même si un renforcement des contrôles est possible...) et le déficit, car cette zone génère des retombées économiques sur le territoire assez importantes.

Réflexion pour résoudre les problèmes de notoriété, et renforcer l'attractivité.

- ⇒ Pendant l'intersaison, établir une cartographie précise des voies et des problèmes sur ces dernières, réaliser des devis... afin d'en informer les communes pour qu'elles puissent les remettre en bon état pour les prochaines saisons. Envisager une participation de la Communauté de communes afin de favoriser le déclenchement des opérations ?

Col du Béal en lien avec le Col de la Loge : coûts et recettes bien moindres (cf. diapo n°16)

Points forts : Site exceptionnel. Structure d'accueil de qualité.

Faiblesses : peu de ressources humaines. A cheval sur deux structures administratives.
Réflexion à engager sur l'orientation de l'activité, et sur le partenariat avec la communauté d'agglomération Loire Forez. Quel rattachement à la stratégie Pôle Pleine Nature ?

VTT : la même équipe de permanents de l'espace nordique travaille en été sur cette activité.
700 km de piste. Cet espace correspond à la fusion de deux associations : Vallée de l'Ance et Pays d'Ambert. Espace labellisé par la FFC (5^e place nationale).
25 000 passages par an sur l'espace VTT. Cela implique des retombées induites certaines.

Déficit moyen : 28 000 €

30 VTT dont 10 électriques, loués en individuels ou en groupe.
16 vélos électriques acquis dans le cadre du TEPCV, répartis entre trois structures (140 € par an), entre AZUREVA, Saviloisirs, Camping de Saint-Germain.
Les deux dernières structures n'ont pas d'agent d'entretien pour ces vélos et ne savent pas les mettre en valeur, aussi les locations ne fonctionnent pas du tout.
En revanche, très bons résultats avec AZUREVA.
Changement de gérant au camping de Saint-Germain, qui souhaite exploiter cette activité.

⇒ récupération des vélos de Saviloisirs pour les rapporter à Ambert.

SEM de Prabouré (cf diaporama).

La station a été créée en 1954, sur une initiative privée (famille Colon). Elle a été reprise, une première fois par la Commune de Saint-Anthème en 1995 ; puis récupération de cet outil qui avait vieilli par la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ance en 2002. Cette dernière débute alors une réflexion pour mener à bien sa réhabilitation.

Les premiers travaux sont lancés en 2006.

Création de l'espace débutant : téléski débutant + 2 pistes vertes dédiées à l'initiation des enfants.

Aujourd'hui cet espace est devenu le plus important.

Achat d'une dameuse et construction d'un garage.

2012 : création de la SEM de Prabouré pour gérer les différents outils créés (snack, location skis, et pour associer des partenaires privés.

Partenariat privé : 25 % 37 500 €

CCVA : 112 350 €

750 000 € d'investissements structurants en 6 ans

répartis comme suit : 280 000 € de subventions – 75 000 € de la SEM – 410 000 € d'emprunt.

25 000 € de chiffre d'affaire.

Redéfinition d'un plan d'action pour les 6 prochaines années (diapo n°21) : renforcement de la saison d'été en diversifiant les activités, optimisation de la saison d'hiver, création d'hébergements : insolite et nature (investisseurs privés) et en jasserie (hébergement de groupe).

Organisation de la compétence « Tourisme ».

Une délibération est à prendre sur le mode d'organisation de la compétence « tourisme » pour 2019.

Organisation actuelle : diapo n°4

Politique touristique : ses objectifs sont étroitement liés au projet de territoire notamment celui de l'axe « attractivité du territoire ».

En ce qui concerne cette compétence, et sa gestion : ALF l'exercera-t-elle en régie directe ou la délèguera-t-elle à la Maison du Tourisme ?

Quelle que soit la solution adoptée, le schéma d'accueil touristique est à retravailler.

Conserver un accueil physique des visiteurs est important ; mutualisation de ce service avec les Maisons de service au public.

Hypothèse 1

➤ Garder l'office de tourisme :

- avantage :
 - opportunité de prendre en charge les mesures touristiques ;
 - gouvernance facilitée, gestion de proximité ;
 - services importants aux prestataires, possibilité de conforter les points forts
 - amélioration d'autres secteurs : par exemple celui de Cunlhat ou Fournols qui sont des portes d'entrée d'autres parties du territoire national, Clermont-Ferrand, etc.
- Problème : faiblesse des moyens financiers et des effectifs.

Hypothèse 2

➤ Délégation à la Maison du Tourisme :

- avantage :
 - label du PNRLF, bien que cela ne soit pas déterminant dans le choix du touriste.
 - structure avec des moyens financiers importants ;
 - outil pertinent pour que toutes les structures dans le domaine du tourisme travaillent ensemble et pour la formation des agents.
- problème :
 - structure très administrative ;
 - beaucoup de délégués sont absents dans les réunions du CA ;

⇒ Dans cette hypothèse, réflexion à mener pour résoudre les problèmes de gouvernance. Le texte de la délibération sera à nouveau soumis à l'exécutif.